

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Mélubulles Inc.	Numéro de permis 2019517	Date d'inspection Le 25 juin 2024	
Nom de l'établissement Garderie Mélubulles 1 Inc.		Numéro de téléphone (506) 739-9264	
Adresse 45 avenue 31 ième Edmundston NB E3V 2R6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Geneviève Abud		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(4) L'exploitant veille à ce que l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé : b) soit recouverte de plus d'une matière afin de permettre différents types d'activités.	31(4)(b)	12 juil. 2024	
Commentaires : Le balcon en haut manque une matière afin de permettre différents types d'activités. Des éléments naturels peuvent être ajouter ex. bac à sable, jardins, etc.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : b) les médicaments.	39(2)(b)	28 juin 2024	25 juin 2024
Commentaires : Les médicaments en haut était dans une armoire qui n'était pas barré. Lors de ma demande, ceux-ci ont été mis avec les autres médicaments barrés.			

Commentaires généraux
Inspection de renouvellement fait le 25 juin 2024. La garderie rencontre les exigences de la loi sur les services à la petite enfance concernant le ratio. Lors de ma visite, j'observe les collations et le dîner. Les après-classe font une sortie au parc une partie de la journée. Ils reviennent vers 15h30. Les préscolaires font aussi une marche dans le quartier en a.m. À leur retour, ils font des jeux libres, bricolage et lecture avant le dîner. Observation du parc. les structures sont installés conformément aux manuel de fabrication selon l'exploitante. Il faut s'assurer de racler pour que la surface protectrice soit suffisante sous les structures fixes. Une employée doit terminé son développement professionnel. Un suivi sera fait. Il faudra aussi s'assuré que les employées qui reviennent de congé dans les prochaines semaines aient leur vérification de casier judiciaire et formulaire du développement social à jours. Dans les dossiers des enfants, s'assurer lors de l'inscription que les formulaires sont remplis correctement (adresse et info. complètes pour les contacts d'urgences).

original signé par
Geneviève Abud

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 juin 2024

Date

original signé par
Lucie Levesque

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 juin 2024

Date